



Fédération générale des travailleurs
de l'agriculture, de l'alimentation, des tabacs
et des services annexes **Force Ouvrière**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Contactez la FGTA-FO :

- **Denis RAGUET**
Secrétaire fédéral
Tel. : 06 03 76 05 24
E-mail : denis.raguet@fgta-fo.org

Hôtels
Cafés
Restaurants

Paris, le vendredi 13 janvier 2012

Hausse de TVA, 800 000 salariés sanctionnés

Le nouveau taux de TVA réduit a été augmenté au 1^{er} janvier 2012, passant de 5,5% à 7%. Le secteur de la Restauration bénéficie toujours d'un avantage fiscal important de plus de 12% de son chiffre d'affaires. Pourtant, le 12 janvier 2012, les organisations patronales sanctionnent les 800 000 salariés de cette profession en décidant de ne plus leur verser la prime TVA. Cette dernière avait été obtenue en 2009 à l'initiative de Force Ouvrière, en contrepartie de la diminution de la TVA, passée de 19,6% à 5,5 %. Elle avait pour objectif de compenser par une meilleure rémunération les différentes contraintes liées à la profession (travail le dimanche, en coupures, en horaires décalés...) en la rendant plus attractive.

On peut conclure que cette sanction des organisations patronales est un profond revirement du dialogue social dans la branche des HCR. Elle ne poursuit qu'un objectif : la recherche accrue du profit. En finançant ainsi la légère hausse de la TVA par le non versement d'une juste prime, c'est le pouvoir d'achat de salariés déjà mal payés qui est desservi. C'est totalement inacceptable et indécent.

Cet important avantage fiscal n'aura profité en définitive qu'aux seules entreprises, considérant que tous les engagements pris en 2009 par les organisations patronales (baisser les prix, moderniser les établissements et améliorer les conditions salariales des salariés) n'auront pas été respectés.

Force Ouvrière en appelle désormais à la responsabilité du monde politique pour faire pression sur les organisations patronales du secteur pour rappeler leur engagement envers 800 000 salariés.

Tous nos communiqués sont consultables depuis la rubrique « Presse » de notre site internet :

www.fgtafo.fr